

**Liste des délibérations adoptés lors de la séance du  
Conseil Municipal de la commune de Rang-du-Fliers, le 24 Juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 Juin à 19h00, le conseil municipal s'est réuni au lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Claude COIN, Maire, en suite de convocation en date du 18 Juin 2024, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

1. Succession de M. François VENON – 22 contre et 1 abstention
2. Avis du conseil Municipal sur l'installation Classée MAILLARD SA – 23 pour et 1 abstention
3. Domanialité de la Route Départementale 143 dite rue Jean Moulin - unanimité
4. Participation Financière des usagers pour la délivrance d'un 3<sup>ème</sup> livret de famille - unanimité
5. Tableau des effectifs : création d'un poste de technicien + 1 rédacteur + 2 Adjoints techniques territoriaux - unanimité
6. Création d'une école municipale de musique - unanimité
7. Recrutement d'un directeur et d'un professeur pour l'école municipale de musique - unanimité
8. Tarif des inscriptions pour l'école municipale de musique - unanimité
9. Annulation de la délibération n°13032024-01 concernant le transfert la compétence du Maire à la CA2BM en matière de police de la publicité extérieure - unanimité
10. Décision modificative n°01 au Budget Primitif 2024 - unanimité
11. Mise à jour des tarifs pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour 2025 - unanimité
12. Modification de la Taxe de séjour forfaitaire pour une Taxe de séjour au réel pour 2025 - unanimité
13. Demande de dérogation au repos dominical par la société ACTION 14 pour et 10 contre